

Voici une brève description des étapes que doivent franchir les karatékas canadiens qui rêvent de participer aux Jeux olympiques :



POINT DE DÉPART : ADHÉSION À UN CLUB RECONNU

La démarche commence par une étape simple mais incontournable : s'inscrire dans un club (dojo) affilié à une fédération / association provinciale ou territoriale membre de Karaté Canada. C'est indispensable, car c'est la seule porte d'entrée vers une éventuelle participation aux compétitions de la Fédération mondiale de karaté (FMK).

ÉTAPE SUIVANTE : APPRENTISSAGE DE L'ART

L'étape suivante consiste à s'entraîner au karaté avec rigueur et détermination sous la supervision d'un instructeur certifié, en décrochant successivement les grades et les ceintures et en se préparant à disputer des compétitions régies par les règlements de la FMK.



MISE À L'ÉPREUVE DE SES CAPACITÉS : COMPÉTITIONS LOCALES, RÉGIONALES ET PROVINCIALES

Lorsqu'il est prêt, l'athlète commence à participer à des compétitions locales, puis à des compétitions régionales et, éventuellement, à des compétitions provinciales / territoriales, passant graduellement du niveau récréatif à élite.



SÉLECTION DANS L'ÉQUIPE PROVINCIALE

Lorsque l'athlète a atteint un certain niveau d'expérience et de maîtrise, il commence à prendre part à des épreuves de sélection dans sa province / son territoire dans l'espoir d'être sélectionné dans l'équipe provinciale / territoriale et de participer aux championnats canadiens.



SÉLECTION DANS L'ÉQUIPE NATIONALE : LA CHANCE DE REPRÉSENTER LE CANADA

Une fois que l'athlète a été sélectionné pour faire partie de l'équipe de sa province / son territoire et qu'il a participé aux championnats canadiens, il peut, en obtenant un podium à ces mêmes championnats, commencer à accumuler des points en vue de sa sélection dans l'équipe nationale (junior ou senior). Si l'athlète est sélectionné au sein de l'équipe nationale, il peut alors prendre part aux camps d'entraînement de l'équipe nationale et représenter le Canada dans les grandes compétitions internationales comme les championnats panaméricains, les Jeux panaméricains et les championnats du monde, avec le soutien des entraîneurs de Karaté Canada.



PERFECTIONNEMENT : COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Lors de ces compétitions internationales, l'athlète a l'occasion de se mesurer aux meilleurs karatékas du monde. Une fois membre de l'équipe nationale senior – il faut être âgé d'au moins 18 ans pour les compétitions de kumité (combat) et d'au moins 16 ans pour les compétitions de kata (formes) – et, en accumulant les succès et les podiums lors de ces épreuves, l'athlète peut obtenir des points de classement qui lui permettront de participer aux plus hautes compétitions, comme les jeux multisports, et de recevoir le soutien du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada (brevet).



RIVALISER AVEC LES MEILLEURS AU MONDE : QUALIFICATION EN VUE DES JEUX

L'athlète admissible doit maintenant chercher à obtenir les meilleurs résultats dans les grandes compétitions internationales et à améliorer son rang au classement de la FMK, dans l'espoir de faire partie des quelques membres (au total, 80 athlètes seniors à l'échelle mondiale, dans 8 divisions) qui réussiront à se qualifier pour les Jeux Olympiques (le processus précis de qualification reste à confirmer par la FMK). Ce processus se déroule normalement au cours des deux ans précédant les Jeux Olympiques.



RÉALISER LE RÊVE : LES JEUX OLYMPIQUES

Avec le soutien de Karaté Canada et du Comité olympique canadien, les athlètes sélectionnés et qualifiés peuvent finalement représenter leur pays sur la plus grande scène et faire honneur au Canada aux Jeux Olympiques.

